

réseau spécial



volume 39 | numéro 12 | 29 mai 2020

REPRISE DES TRAVAUX - SUIVI

À tous les membres,

La coordination des cinq (5) sections locales du SCFP, secteur Énergie, vous adresse ces quelques mots au moment où l'Institut national de santé publique (INSPQ) vient de publier ses projections de l'évolution de la pandémie au Québec (datés du 25 mai, mais publiées le 28 mai en après-midi). Pour les visionner, vous pouvez consulter le lien suivant :

<https://www.inspq.qc.ca/covid-19/donnees/projections/modelisation-25-mai>

(à noter : L'INSPQ est un organisme qui possède son propre conseil d'administration, contrairement à la Santé publique et son directeur, Dr Arruda, qui relève du Ministère de la Santé et des Services sociaux et qui doit donc rendre des comptes au gouvernement du Québec).

Selon ces projections, le nombre de décès PAR JOUR pourrait s'élever à plus de 200 en août, et ce, seulement dans le Grand Montréal si les mesures de distanciation sont peu respectées. Dans le meilleur des scénarios, ceux-ci seraient de l'ordre de 50 par jour si la population adhère aux directives de la Santé publique.

Depuis la fin du mois d'avril, les sections locales de la coordination interpellent Hydro-Québec afin d'obtenir une reprise différée des travaux pour la grande région de Montréal. HQ a analysé notre demande, mais malheureusement elle en est venue au constat qu'aucune adaptation n'était nécessaire pour le Grand Montréal. Selon HQ, la reprise des travaux se passera de façon planifiée à l'échelle québécoise et aucune mesure particulière ne sera prise pour limiter ceux d'entre vous qui seront appelés à être à pied d'œuvre en « zone chaude » du Grand Montréal. Résultat? La semaine prochaine, presque 100 % de tous ceux dont les tâches ne peuvent faire l'objet de télétravail devront être sur le terrain, et ce, partout au Québec.

Devant cet état de fait, nous avons décidé de nous retirer du forum sur la reprise des travaux chez HQ tenu à chaque semaine. Les projections de l'INSPQ nous confortent dans notre décision.

CODE 4PAY

Pour les parents d'enfants en âge préscolaire du Grand Montréal :

Comme vous le savez certainement, les garderies rouvriront le 1^{er} juin dans le Grand Montréal et les camps de jour le 22 juin (en théorie, car certaines municipalités ont déjà indiqué, au moment d'écrire ces lignes, que ce ne serait pas avant le 29 juin). Qu'en est-il de l'esprit de nos discussions quant au code 4PAY?

réseau spécial



volume 39 | numéro 12 | 29 mai 2020

Nos discussions avec HQ, jusqu'au soir du 28 mai, nous ont toujours laissés comprendre qu'HQ tiendrait compte de la particularité de chaque situation et nous espérons que ce sera réellement le cas. Par contre, l'info-express publiée le 27 mai par HQ est tout à fait claire : aucune absence ne pourra être justifiée sous le code 4PAY pour des employés ayant des enfants en âge préscolaire. Pourtant, le nombre de places en garderies sera réduit considérablement au 1^{er} juin. Bien que nous soyons travailleurs des services essentiels et en dépit de multiples démarches en ce sens, il y a fort à parier que plusieurs d'entre vous n'auront pu trouver une place pour votre enfant dans une garderie. Il est tout à fait inacceptable que notre employeur, HQ, ne maintienne pas le code 4PAY si vous êtes dans une telle situation. Si tel est le cas, adressez la problématique à votre gestionnaire en lui fournissant les preuves de vos démarches auprès des services de garde.

Pour les parents d'enfants qui fréquentent des établissements d'enseignement primaire :

Comme les écoles sont fermées jusqu'à septembre dans la grande région métropolitaine, il n'y a pas d'enjeux au niveau du code 4PAY jusqu'à l'ouverture des camps de jour prévue pour le 22 juin (sauf exception pour certaines municipalités). Au-delà de cette date, le code 4PAY ne pourra s'appliquer selon HQ puisque les terrains de jeux seront ouverts. Si vous avez épuisé toute possibilité de trouver une façon de prendre en charge votre enfant pendant que vous effectuez votre prestation de travail, veuillez en informer votre gestionnaire et soumettre les documents attestant de vos démarches (que vous aurez précieusement conservées bien sûr).

Pour les parents œuvrant dans d'autres régions que le Grand Montréal :

Comme le déconfinement est déjà entamé, plusieurs d'entre vous ont communiqué avec nous pour nous faire part de situations particulières : services de garde partiellement ouverts, impossibilité de trouver des places en garderies, etc. Assurez-vous de conserver toute pièce justificative à cet égard afin de pouvoir en discuter avec votre gestionnaire.

Selon l'INSPQ, cette situation de crise n'est pas encore terminée et un retour rapide à la normale pourrait potentiellement l'aggraver. Nous espérons sincèrement que l'évolution de la situation sera positive et nous poursuivons nos actions pour la protection de la santé et sécurité de tous.

En cas de problématique, vous pouvez toujours vous adresser à votre syndicat.

Solidairement,

Vos représentants du SCFP



/mc/sepb-574

2/2